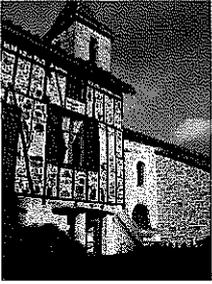


MAIRIE DE PLANIOLES

LE BOURG

46100 PLANIOLES



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 11 novembre 2015

Augmentation des loyers communaux au 1er janvier 2016, suivant l'indice de référence des loyers du 3e trimestre 2015, soit 0,02 % ce qui porte le montant des loyers à 280,96 €, 313,47 € et 363,88 €.

- Périmètre du Grand-Figeac : Adhésion de la commune de Balaguier d'Olt, le Conseil Municipal est favorable à cette adhésion.

- Dossier Ad'ap : le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer les dossiers Ad'ap conformément à la législation en vigueur.

- Centre Communal Action Sociale : Compte-tenu de la quasi absence d'opération sur le CCAS de la commune, le Conseil Municipal décide de dissoudre le CCAS à compter du 31/12/2015, la commune exercera alors toutes les missions dévolues au CCAS.

- Fédération Départementale d'Electricité du Lot : Le Conseil Municipal approuve le transfert de la compétence "Infrastructures de recharge pour véhicules électriques" à la FDEL.

- Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'Assainissement Collectif 2014 de Planioles.

Vu pour être affiché le 18 novembre 2015 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Planioles, le 18 novembre 2015

Raymond AURIERES, Maire

